

REGLEMENTATION DES COMPETITIONS



- Validé par le Comité Directeur du 08 février 2020.
- Dispositions transitoires validées par le Comité Directeur du 31 octobre 2021.
- Modifications validées par le Comité Directeur du 03 septembre 2022.
- Dispositions particulières validées par l'Administrateur Judiciaire le 11 mars 2024

3.- COMPETITIONS « TECHNIQUES »

3.1 REGLES GENERALES COMPETITIONS "TECHNIQUES"

a/ Conformément à la réglementation internationale de la World Taekwondo (W.T), à la charte olympique élaborée par le Comité International Olympique (CIO) et contrôlée en France par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et conformément aux dispositions du code du sport, la Fédération Française de Taekwondo et Disciplines Associées organise les Championnats de France qui constituent le principal critère pour accéder aux listes de haut niveau et aux équipes de France.

La participation des équipes nationales aux compétitions internationales organisées par la W.T. et le CIO est conditionnée par la nationalité des athlètes qui doivent être de la nationalité de la fédération qui les engage. En l'occurrence, pour la France, ils doivent être français. En conséquence, la participation aux Championnats de France est conditionnée par la possession de la nationalité française.

Au titre d'une dérogation et afin de permettre aux étrangers de participer à une compétition de niveau équivalent aux Championnats de France, il est créé une compétition appelée "Open Labellisé Poomsé « Classe A ».

b/ Le titre de champion (départemental, régional, national) est attribué au vainqueur de nationalité française de chaque catégorie d'âge, regroupant au moins deux participants dans les catégories individuelles et par équipes.

3.1.1 Championnats de France Poomsé

Surface : 10m x 10m recouverte d'un tapis de Taekwondo

Jugement : cf "Jugement des compétitions techniques"

3.1.1.1 Catégories d'âge (masculins et féminins)

Individuel

- Cadets : 12, 13 & 14 ans
- Juniors : 15, 16, & 17 ans
- Moins de 30 ans : 18 à 30 ans
- Moins de 40 ans : 31 à 40 ans

Équipe

- Équipe masculine (3 garçons) : 12 à 14 ans
- Équipe féminine (3 filles) : 12 à 14 ans
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 12 à 14 ans
- Équipe masculine (3 garçons) : 15 ans à 17 ans
- Équipe féminine (3 filles) : 15 ans à 17 ans
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 15 ans à 17 ans
- Équipe masculine (3 garçons) : 18 ans à 30 ans
- Équipe féminine (3 filles) : 18 ans à 30 ans
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 18 ans à 30 ans

3.1.1.2 Conditions de participation aux championnats de France

Dispositions générales

- Être ceinture rouge 3^{ème} Keup
- Présenter une carte nationale d'identité ou un certificat de nationalité ou un passeport international attestant de la nationalité française ou une déclaration de nationalité française délivrée par le tribunal d'instance
- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs
- Suivre la procédure administrative d'inscription

3.1.1.3 Procédures de qualification

- Répondre aux conditions de l'article 3.1.1.2

Dispositions particulières

- Les athlètes, licenciés dans un Département ou Région française d'Outre-Mer (DROM) ou dans une Collectivité d'Outre-Mer (COM), poursuivant des études en Métropole, peuvent, sous réserves de remplir les conditions de l'article 3.1.1.2 et justifier d'un certificat de scolarité de la saison en cours, participer au championnat de ligue individuel où est située leur école.

- Les « équipes masculines », les « équipes féminines » ou « paires » peuvent être composées d'athlètes,

licenciés dans des clubs, issus de différentes ligues.

3.1.1.4 Têtes de séries

a) Règles de répartition dans le cadre des tableaux des championnats de France catégories d'âge -30 ans, -40 ans

Les athlètes pourront être désignés têtes de séries par le Directeur Technique National ou son représentant, selon les critères ci-dessous, par ordre de priorité :

- 1) Athlètes classés dans les trente-deux (32) premiers du Ranking mondial W.T. (*dernière mise à jour précédant les championnats*),
- 2) Podiums des derniers championnats du Monde W.T.,
- 3) Podiums des derniers championnats d'Europe W.T.,
- 4) Champions de France en titre dans leur catégorie d'âge respective,

Seuls les résultats obtenus dans les mêmes catégories d'âge pourront être retenus.

3.1.1.5 Dérogation d'âge

La demande de dérogation ne concerne que les catégories Cadets, Juniors et nécessite :

- Une demande écrite de l'intéressé (*formulaire type FFTDA*)
- Un curriculum vitae sportif (nombre d'années de pratique, palmarès, etc.)
- Une autorisation écrite de la personne ayant l'autorité parentale pour les mineurs
- Un certificat médical d'aptitude au changement de catégorie

En fonction de ces pièces, le Directeur Technique National ou son représentant accorde ou non la dérogation qui n'est valable que pour la compétition concernée.

3.1.1.6 Tenue

Dobok blanc col blanc pour les keups et col noir pour les Dan, ceinture, ou Dobok Pousmé :

- Catégorie Cadets :
Féminines : Pantalon rouge, veste blanche col noir – Masculins : Même haut, pantalon bleu
- Catégories 15 à 40 ans :
Féminines : Pantalon bleu clair – veste blanche col noir – Masculins : Même haut, pantalon bleu marine

3.1.1.7 Marquage

- Seul le nom du combattant ou le nom de la structure que représente le compétiteur (imprimé ou brodé...) peut être placé au dos du DoBok, centré à 12 cm de la base du col, en lettres de 12 cm maximum réparties sur une longueur de 30 cm maximum.
- Le drapeau national ou le nom et l'emblème de la structure que représente le compétiteur peut être placé sur la manche droite de la veste du DoBok à 3,5 cm sous l'épaule et ne devra excéder 10 cm x 7 cm
- L'identification du fabricant, est autorisée sur le DoBok, si elle est inférieure à 10% de la surface totale de l'équipement et ne devra apparaître pas plus d'une fois sur la veste et sur le pantalon du DoBok.
- Lors des championnats, le Do Bok d'une équipe nationale ou le Do Bok marqué au nom d'une nation, ne sont pas autorisés.

3.1.2 Déroulement de la compétition

3.1.2.1 Système par tour

Les Pousmé à réaliser durant le premier tour, la demi-finale et la finale seront désignés par tirage au sort, la veille de la compétition en présence d'un officiel de la F.F.T.D.A et du responsable de la compétition. Dans l'hypothèse où le nombre d'athlètes ou d'équipes engagées par catégorie est supérieur ou égal à 20 participants, la compétition se déroulera en 3 tours. De 9 à 19 participants inclus, par catégorie, la compétition débutera en demi-finale. Si le nombre de participants par catégorie est inférieur ou égal à 8, la compétition débutera en finale.

L'ordre de passage des participants par catégorie sera déterminé par tirage au sort.

Premier tour : A l'issue du premier tour 50% des participants ayant obtenu les meilleures notes seront qualifiés pour la demi-finale.

Demi-finale : A l'issue de la demi-finale, les 8 premiers seront qualifiés pour la finale.

Finale : Les participants qualifiés pour la finale, exécuteront deux pousmés avec 1 minute de repos entre chaque Pousmé. A l'issue de la finale les 8 participants seront classés.

3.1.2.2 Système d'élimination directe par deux avec prestation individuelle

Les Pousmé à réaliser durant le premier tour, la demi-finale et la finale seront désignés par tirage au sort, la veille de la compétition en présence d'un officiel de la F.F.T.D.A et du responsable de la compétition.

Catégorie d'âge - 30 ans et - 40 ans : la compétition individuelle se déroule en élimination directe. Un Pousmé obligatoire sera effectué par chacun des deux compétiteurs en alternance. A chaque tour le

candidat qui aura obtenu le moins de point sera éliminé. Le vainqueur passe au tour suivant jusqu'au quart de finale inclus.

A partir de la demi-finale : Deux Pousmé seront effectués en alternance par chacun des candidats, le candidat qui aura obtenu le moins de point sera éliminé.

3.1.3. Désignation des Pousmé

	Désignation	Pousmé	Désignation
Il jang	T1	Koryo	P1
Yi jang	T2	Keumgang	P2
Sam jang	T3	Taebaek	P3
Sa jang	T4	Pyong Won	P4
Oh jang	T5	Sipjin	P5
Youk jang	T6	Jitae	P6
Tchil jang	T7	Cheong Won	P7
Pal jang	T8	Hansoo	P8
		Ilyo	P9

3.1.4 Juges

Le jury est composé de 5 ou 7 juges. Ces derniers sont nommés par le Directeur Technique National et sont titulaires du Diplôme de Juge Technique.

3.1.5 Notation

3.1.5.1 Système par tour

Les participants sont notés sur dix. Quatre points pour une note technique. Six points pour une note de performance.

Les notes doivent être attribuées par les mêmes juges pendant toute la durée d'un même tour. Les 2 notes extrêmes sont éliminées, les points attribués correspondent à la moyenne des 5 ou 3 notes restantes. Les points des compétiteurs sont affichés immédiatement sur un tableau par le secrétaire de la compétition. Le total des notes n'est pas cumulé entre le premier, le deuxième et troisième tour.

En finale, chaque Pousmé est noté. La note finale est calculée sur la moyenne des deux prestations.

En cas d'égalité, le total de l'ensemble des notes est pris en compte.

3.1.5.2 Système d'élimination directe par deux avec prestation individuelle

Les participants sont notés sur dix. Quatre points pour une note technique. Six points pour une note de performance.

Les notes doivent être attribuées par les mêmes juges pendant toute la durée d'un même tour. Les 2 notes extrêmes sont éliminées, les points attribués correspondent à la moyenne des 5 ou 3 notes restantes. Les points des compétiteurs sont affichés immédiatement sur un tableau par le secrétaire de la compétition. Le total des notes n'est pas cumulé entre le premier, le deuxième et troisième tour.

En finale, chaque Pousmé est noté. La note finale est calculée sur la moyenne des deux prestations.

En cas d'égalité, le total de l'ensemble des notes est pris en compte.

3.2 Championnats régionaux Pousmé

Chaque Ligue Régionale peut organiser un championnat de ligue par saison non qualificatif.

3.2.1 Conditions de participation

- Ceinture rouge 3^{ème} Keup
- Présenter une carte nationale d'identité ou un certificat de nationalité ou un passeport international attestant de la nationalité française
- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition
- Suivre la procédure administrative d'inscription

3.2.2 Déroulement de la compétition

Le déroulement de la compétition est identique à celui du championnat de France.

3.2.3 Juges

Le nombre de juges peut être ramené à 5

Critérium national Masters Poursé

Surface : 10m x 10m recouverte d'un tapis de Taekwondo

Jugement : cf "Jugement des compétitions techniques"

- Catégories d'âge (masculins et féminins)

Individuel

- Moins de 50 ans : 41 à 50 ans
- Moins de 60 ans : 51 à 60 ans
- Moins de 65 ans : 61 ans à 65 ans
- Plus de 65 ans : 65 ans et plus

Équipe

- Équipe masculine (3 garçons) : 31 ans et +
- Équipe féminine (3 filles) : 31 ans et +
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 31 ans et +

- Conditions de participation

Dispositions générales

- Être ceinture rouge 3^{ème} Keup
- Pas de quotas de qualification.
- La nationalité française n'est pas requise.
- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition
- Suivre la procédure administrative d'inscription

Déroulement de la compétition

Le déroulement de la compétition est identique à celui du championnat de France.

Tenue

Dobok blanc col blanc pour les keups et col noir pour les Dan, ceinture, ou Dobok Poursé :

- Catégorie Cadets :
Féminines : Pantalon rouge, veste blanche col noir – Masculins : Même haut, pantalon bleu
- Catégories 40 à 50 ans :
Féminines : Pantalon bleu clair – veste blanche col noir – Masculins : Même haut, pantalon bleu marine
- Plus de 50 ans – masculins et féminines : Pantalon bleu foncé - veste or

3.3 Championnat de France Free-Style

Le Poursé Free-Style est une forme d'enchaînements libres qui met notamment en pratique les positions et gestes spécifiques et artistiques du Taekwondo.

3.3.1 Catégories

- Individuel masculin : + 15 ans
- Individuel féminin : + 15 ans

3.3.2 Conditions de participation

- Disposer de son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionné l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition.
- La nationalité française est requise
- Suivre la procédure administrative d'inscription

3.3.3 Déroulement de la compétition

La compétition se déroulera en 2 tours (ou en 1 tour sur la décision de l'organisateur de la compétition).

A l'issue du premier tour, seul 50% des participants dans la limite de huit, ayant obtenu les meilleures notes, seront qualifiés pour la finale.

A l'issue de la finale, les participants seront classés de la première à la huitième place.

Les participants pourront porter un Dobok de couleur.

3.3.4 Premier tour

Le Poursé Free-Style exécuté, est d'une durée comprise entre 90 & 100 secondes. Il sera accompagné d'une bande musicale enregistrée sur clé USB fournie par le compétiteur.

3.3.5 Finale

Le Pousmé Free-Style exécuté, pourra être différent de celui exécuté lors du premier tour mais ne devra pas excéder 90 à 100 secondes.

Il sera accompagné d'une musique qui pourra être différente du premier tour, enregistrée sur CD et fournie par le compétiteur.

3.4 Critérium National jeunes

3.4.1 Catégories d'âge (masculins et féminins)

- Benjamins : 8 & 9 ans
- Minimes : 10 & 11 ans

3.4.2 Déroulement des épreuves de Pousmé

Système de compétition en élimination directe.

Les deux compétiteurs réaliseront en parallèle un Pousmé identique.

La compétition peut être organisée par un système de poules de 4 compétiteurs. Les meilleurs de chaque poule s'affrontant ensuite dans un système d'élimination directe.

Les Pousmé seront réglementairement imposés par le Directeur Technique National ou son représentant pour chaque tour en fonction des catégories d'âge.

3.4.3 Tenue

Dobok blanc col blanc pour les keups et col noir pour les Dan, ceinture, brassard ou chasuble bleue ou rouge

3.4.4 Jugement des Pousmé

A la fin de l'exécution des Pousmé, les 3 juges lèvent simultanément le drapeau signalant le vainqueur.

3.5 Critérium Régional Technique

Pour les participants de 15 ans et plus, ne remplissant pas les conditions de grade (3^{ème} Keup) et ou de nationalité pour participer au championnat régional et pour tous les participants pupilles, benjamins, minimes, Cadets, un critérium régional technique peut être organisé.

3.5.1 Catégories d'âge (masculins et féminins)

Individuel

- Pupilles : 6 et 7 ans
- Benjamins : 8 et 9 ans
- Minimes : 10 et 11 ans
- Cadets : 12 à 14 ans
- Juniors : 15, 16, 17 ans
- Moins de 30 ans : 18 à 30 ans
- Moins de 40 ans : 31 à 40 ans
- Moins de 50 ans : 41 à 50 ans
- Moins de 60 ans : 51 à 60 ans
- Moins de 65 ans : 61 ans à 65 ans
- Plus de 65 ans : 65 ans et plus

Équipe

- Équipe masculine (3 garçons) : 12 à 14 ans
- Équipe féminine (3 filles) : 12 à 14 ans
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 12 à 14 ans
- Équipe masculine (3 garçons) : 15 ans à 17 ans
- Équipe féminine (3 filles) : 15 ans à 17 ans
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 15 ans à 17 ans
- Équipe masculine (3 garçons) : 18 ans à -30 ans
- Équipe féminine (3 filles) : 18 ans à -30 ans
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 18 ans à -30 ans
- Équipe masculine (3 garçons) : 31 ans et +
- Équipe féminine (3 filles) : 31 ans et +
- Équipe paire (1 garçon et 1 fille) : 31 ans et +

3.5.2 Déroulement

Le déroulement du critérium régional technique est identique à celui du championnat régional.

3.6 Autres compétitions

3.6.1 L'Open de France / French Open

L'Open de France est ouvert à l'ensemble des licenciés fédéraux et à toute personne licenciée dans une fédération affiliée à la World Taekwondo. L'inscription est établie par les clubs, les Fédérations étrangères ou leurs organes décentralisés.

3.6.1.1 Conditions de participation

Pour les licenciés de la FFTDA :

Disposer :

- De son passeport sportif à jour et en règle sur lequel est notamment mentionnée l'absence de contre-indication à la pratique du Taekwondo en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs
- D'une licence W.T Global Licence et W.T Event Pass à jour
- Suivre la procédure administrative d'inscription

Les coaches doivent être titulaire d'une « coach license card » délivrée par la W.T à jour

Pour les licenciés d'une fédération étrangère :

- Être licencié dans une fédération nationale affiliée à la W.T
- Disposer d'une licence W.T Global Licence et W.T Event Pass à jour
- Suivre la procédure administrative d'inscription

Les coaches doivent être titulaire d'une « coach license card » délivrée par la W.T à jour

Grades requis :

- Cadets et Juniors à partir de 3^{ème} Keup
- De - 30 ans à + 65 ans à partir de 1^{er} Dan

L'Open de France est une compétition internationale bénéficiant d'une classification par la Fédération Mondiale de Taekwondo (W.T). Si les textes de la FFTDA se trouvent incompatibles avec les textes de la WT, ces derniers prévalent.

3.7 Dispositions particulières Juges Poursé

Art 3.7 - Tenue des juges officiels

En application de la neutralité arbitral, les juges officiels porteront une tenue « fédérales » composée d'une veste, d'une chemise et d'une cravate, fournis par la fédération ou ses organes déconcentrés.

Aucun article ne pourra être porté sur la tête.

Art 3.7.1 - La tenue « fédérale » des juges officiels sera portée par ces derniers, lors des compétitions organisées ou promu par la fédération et ses organes déconcentrés.